



Les classes de 4^e et 3^e de l'enseignement agricole

← Choisir la Maison familiale rurale dès l'entrée en 4^e

Depuis 1996, « Le nouveau contrat pour l'école » réorganise la formation au collège en trois phases :

- un cycle d'adaptation d'un an : la 6^e
- un cycle central de deux ans : la 5^e et la 4^e
- un cycle d'orientation d'un an : la 3^e

Cette rénovation privilégie le travail de l'orientation à la fin du collège. Elle a donc pour effet de négliger **les parcours différenciés qui existent pourtant après la classe de 5^e**. Or, même si le conseil de classe ne formule plus de propositions d'orientation en fin de 5^e, la famille peut toujours choisir la formation qui convient le mieux à son enfant.

Elle peut également s'opposer au redoublement proposé en fin de 5^e.

Les Maisons familiales rurales (MFR), notamment, offrent d'autres voies qui intéressent de nombreux jeunes souhaitant découvrir un ou plusieurs métiers tout en bénéficiant d'une formation générale : **Les classes de 4^e et 3^e de l'enseignement agricole.**

Choisir la Maison familiale rurale dès l'entrée en 4^e, c'est faire le choix de l'alternance. C'est faire le choix d'une formation organisée à partir du vécu et des recherches des jeunes en milieu professionnel.

A partir de ces activités et de l'analyse qui en est faite, chaque élève a la possibilité de se sentir utile et de prendre progressivement confiance en lui.

L'alternance de séjours à la Maison familiale rurale et de périodes de stage en 4^e et 3^e offre la possibilité :

- **de poursuivre une formation générale tout en étant actif,**
- **de réfléchir à son orientation et construire son projet tout en découvrant les exigences du monde professionnel et en clarifiant ses goûts et ses capacités.**

L'accès en 4^e de l'enseignement agricole est possible après une classe de 5^e si l'enfant a 14 ans dans l'année d'inscription.

Les élèves inscrits dans ces classes bénéficient des bourses de l'enseignement agricole. Ils sont sous statut scolaire dans des formations du Ministère de l'agriculture.

☛ L'alternance ouvre une autre voie

Si votre enfant aspire à vivre autre chose que ce que lui propose le collège :

- parce qu'il a envie d'être plus actif,
- parce qu'il ne perçoit pas le lien entre ce qu'il apprend et sa vie future,
- parce que ses résultats scolaires ne le valorisent pas,
- parce qu'il est déjà motivé par un métier.

Pour l'accompagner, vous pouvez :

- mettre en valeur ses qualités individuelles,
- discuter avec lui de ses envies, de ses aspirations, de ses projets,
- lui proposer des occasions de se confronter avec la réalité des métiers,
- envisager une formation par alternance.

Parlez-en avec d'autres familles qui ont vécu cette expérience et prenez contact avec la Maison familiale rurale ou la Fédération des MFR proche de chez vous. Elles sont à votre entière disposition pour vous aider dans votre choix.

Les stages se déroulent sous statut scolaire dans des secteurs professionnels variés :

- Conduite d'un élevage,
- Conduite d'une culture,
- Equipements et maintenance,
- Bureautique et commercialisation,
- Transformation alimentaire,
- Activités de services et loisirs en milieu rural,
- Aménagement de l'espace et environnement.

☛ Dans les Maisons familiales rurales

L'organisation de la formation répond aux attentes de l'adolescent :

▪ Un suivi individualisé

Entouré par une équipe, il est connu et reconnu, écouté et accompagné.

▪ Une pédagogie adaptée

Inscrit dans une formation par alternance, il est valorisé par les activités de stage et les discussions avec les adultes.

▪ Une ambiance éducative

Intégré dans un groupe, il se confronte avec d'autres et apprend la solidarité et la responsabilité.

▪ Une formation par étapes

Engagé dans un parcours de formation, il réfléchit à son orientation et se projette dans l'avenir.

Les Maisons familiales rurales ont une approche globale de l'éducation. Dans des établissements à taille humaine, elles conduisent les jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle.

☛ Et après...

En 3^e les élèves peuvent préparer le Diplôme National du Brevet.
En fin de 3^e, les élèves entrent soit en CAP ou en CAPA,
soit en seconde professionnelle pour préparer un Baccalauréat professionnel.

*Projet
personnel :*

*Rien n'est
définitif. Il est
toujours possible
de reprendre une
formation suivant
sa motivation.*

**Consulter le moteur de recherche du site web www.mfr.asso.fr
pour trouver les lieux de formation.**

**RÉUSSIR
autrement**